

Association des Propriétaires de Star

C/° Jean-François PUISSEGUR

80 avenue du Bois de Cythère

06000 NICE

**Assemblée Générale 2019**

**CONVOCATION**

Date et lieu

L’assemblée générale aura lieu à la Société des Régates à la Voile d’Annecy, 31 rue des Marquisats 74000 Annecy.

**Le Samedi 4 mai à 09h30**

Proposition d’Ordre du jour

1. Quorum
2. Rapport du trésorier
3. Quitus trésorier
4. Election du bureau
5. Point sur les échanges avec la FFV pour le classement des régates
6. Vote des résolutions
7. Questions diverses

Propositions de résolution

1. **Point sur les cotisations 2019 :**
* Problème pour rentrer les cotisations
1. **Proposition sur le nombre de bateaux minimum pour valider un Championnat de France.**

Cette décision devra être ensuite soumise à la FFV.

1. **Choix du lieu du prochain championnat de France**

Vote sur 3 choix de lieu et de timing  :

* Annecy Ducs de Nemours 2020
* Paris Pinatel 2020
* Nice Xmas Regatta 2020
1. **Subventions aux 3 régates françaises**

Proposition d’une dotation individuelle de 300€ par event

1. **Newsletter de l’ASPROSTAR**
* Contributions nécessaires
1. **Merchandising**
* Contributions nécessaires pour acheter des textiles logotés
* Fixation du budget maximum

Championnat de district 2020 – Lieu à trouver en France

Nous devons organiser le prochain championnat de district en France et en Mer.

La piste de Hyères avait un temps été évoquée. A voir si le COYCH cher à notre ami Régis Bérenguier est toujours partant. Dans ce cas il faudra trouver une date.

Ou voir avec Cannes quelle sont leurs possibilités.

Championnat Eastern ISCYRA 2020 – Cannes

Cannes est pressentie pour organiser l’Eastern Championship 2020 au mois de Mai. Voir les répercutions sur nos régates françaises et notamment les Ducs.

-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

POUVOIR :

Je soussigné, ……………………………………………………………………………………………………………,

donne pouvoir à …………………………………………………………………..…………………..........pour me représenter lors de la prochaine assemblée générale 2018, le samedi 30 avril à Annecy

Pour faire valoir ce que de droit :

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir » :